REPUBLIQUE DU BENIN

*-*-*-*-*-*

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**

*-*-*-*-*-*

**AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX N°013/MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du 09/11/ 2026**

Procédure d'Appel d'Offre Ouvert International

**Objet du marché** : Travaux de construction et d'équipement de mini ateliers de transformation de lait au profit des femmes des Campements Pastoraux à Renforcer (ProSeR)/ T_ProSeR_122261

## DESCRIPTION DU PROJET

### 1. Maître d'ouvrage

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP)

### 2. Description du marché

Dans le cadre de la mise en œuvre du ProSeR au Bénin, il est prévu le renforcement des capacités des femmes transformatrices de lait des CPR à travers la construction et l'équipement de trente-trois (33) mini ateliers de transformation de lait dans trente-trois (33) Campements Pastoraux à Renforcer (CPR).

Les travaux sont constitués ainsi qu'il suit :

- Construction de trente-trois (33) mini ateliers comprenant chacun :
  - un magasin de stockage de matériels de 6 m2 ; une salle de transformation et de conditionnement de 20 m2 ; une salle de réception de 12.72 m2 ; un garage tricycle de 8 m2 ; une toilette externe ; un biodigesteur
- Fourniture d'un lot de matériels et équipements pour les es mini trente-trois (33) mini-ateliers

### 3. Nombre et intitulés des lots

Les travaux sont en lot unique. Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble des quantités indiquées dans le lot. Les offres partielles ne sont en aucun cas prises en considération.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 4. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à toute personne morale participant soit individuellement, soit dans un groupement/consortium de soumissionnaires et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

## 5. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées. Les offres ne portant que sur une partie des prestations requises ne seront pas prises en considération.
Les variantes ne seront pas prises en considération.

## 6. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance est autorisé de trente pour cent (30%) de la valeur du marché. Les sous-traitants, fournisseurs et entités dont les capacités sont prises en compte par le soumissionnaire pour les critères de sélection doivent être éligibles au regard des règles de nationalité et d'origine du programme de financement décrites au point ci-dessus.

## 7. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de la BOAD.

## 8. Possibilités de sous-traitance

Le pourcentage maximum des travaux pouvant être sous-traités par l'Entrepreneur est de trente pour cent (30%) du montant total du marché.

## 9. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission (**pièce éliminatoire**) de : treize millions cinq cent mille (13 500 000) FCFA

## 10. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à de 5% de la valeur du marché à la signature du contrat.

## 11. Réunion d'information / Visite de site

Une réunion d'information **(Obligatoire)** et une visite de site **(obligatoire)** seront organisées suivant le planning ci-après :

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER

| | Date | Lieu | Personne de contact/Coordonnées |
|---|---|---|---|
| Réunion d'information (Obligatoire) | 17/12/2026 | UGP Cotonou | La Personne Responsable des Marchés Publics<br>Secrétariat de la Personne Responsale des Marchés Publics du MAEP, Avenue Jean Paul II – Route de l'aéroport, 2ème Etage bureau 16 de l'Ex Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), 03 BP 2900, Cotonou, République du Bénin ;<br>Email : prmpmaep2019@yahoo.com<br>Le Spécialiste en Passation des Marchés Publics<br>Coordination du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR) sis dans l'enceinte de la Direction de l'Elevage à Akpakpa, en face de l'Hôtel du Lac, Bâtiment (Ex PAFILAV), Tél : (+229) 51 59 77 77 / 95 79 57 72<br>Email : prosermaep@gmail.com |
| Visite de site (Obligatoire) | A partir du 21/12/2026 | Lot unique | |

## 12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont l'offre est retenue doit maintenir la validité de sa soumission pendant soixante (60) jours supplémentaires à compter de la date de notification de l'attribution du marché. Cette période de 60 jours est ajoutée à la période initiale de 90 jours, quelle que soit la date de notification.

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER

## 13. Date prévue de commencement du marché

__Mai 2027_____

## 14. Période de mise en œuvre des tâches

La durée d'exécution des travaux est de **dix (10) mois** à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux. Elle s'étend de mai 2027 à février 2028.

## CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

### 15. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble.
Ces critères sont :

**Capacité économique et financière du candidat :**

a) Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2023 – 2024 - 2025) égal au moins à **neuf cent millions (900 000 000) FCFA.**
b) Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc... autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **cent quatre-vingt millions (180 000 000) FCFA.**

**Capacité technique et professionnelle du candidat :**

**a) Expériences**

Le soumissionnaire doit avoir exécuté et achevé dans le délai contractuel en tant qu'entreprise principale ou membre d'un groupement, au cours des cinq (05) dernières années (2025-2024 – 2023 -2022-2021) et de l'année en cours au moins trois (03) marchés de construction d'infrastructures de transformation de produit agroalimentaire en maçonnerie et en béton armé. De ces trois (03) marchés au moins un doit être relatif à la construction d'une unité de transformation de lait ou autres produits laitiers ou de fruits charnus ou juteux etc.... . La valeur cumulée des trois marchés doit être égale au moins à **neuf cent millions (900 000 000) FCFA.**

***Seules seront considérées pour l'évaluation des offres les expériences dûment justifiées [copies certifiées des attestations de bonne fin d'exécution signées de l'Autorité Contractante correspondante ou copies des certificats de réception provisoires /définitives signés par les maîtres d'œuvre/le maître d'ouvrage des projets concernés accompagnés des copies légalisées des contrats de base (page de garde et de signature)].***

**b) Note méthodologique et planning d'exécution des travaux**

Le soumissionnaire doit démontrer dans son offre, sa capacité à exécuter les travaux qui lui seront confiés dans le délai suivant un chronogramme bien établi. Il présentera une description des tâches à réaliser et une description de l'équipement technique et des moyens dont il dispose pour s'assurer de la qualité des travaux. Il indiquera également dans son offre les systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement qu'il pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché.

**Noter que le soumissionnaire doit présenter une méthodologie et un planning d'exécution des travaux, bien que ceux-ci ne seront pas pris en compte dans l'évaluation**

**des offres. Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas et n'excède pas le budget alloué aux travaux.**

## 16. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas et n'excède pas le budget alloué aux travaux et aux équipements.

***Les offres devront être libellées en FCFA.***

Aucune marge de préférence n'est prévue pour les entreprises ou groupements d'entreprises communautaires. Tous les soumissionnaires doivent se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

## SOUMETTRE UNE OFFRE

## 17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le Dossier d'Appel d'Offres International (DAOI) en français est disponible à l'adresse mentionnée ci-dessous à compter du 17/11/2026 sous une des deux (02) formes suivantes :

- Soit par retrait en version électronique sous le format PDF sur clé USB (minimum 1 giga) au Secrétariat de la Personne Responsale des Marchés Publics du MAEP, Avenue Jean Paul II – Route de l'aéroport, 2ème Etage bureau 16 de l'Ex Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), 03 BP 2900, Cotonou, République du Bénin ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com;
- soit en manifestant leur intérêt pour le Dossier d'Appel d'Offres (DAOI) par courriel à l'adresse prmpmaep2019@yahoo.com . Ils se verront transmettre par retour de courriel un lien leur permettant de télécharger le DAO.

***Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du Formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres (DAO), dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.***

**Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres :**

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse suivante au plus tard 20 jours avant la date limite de remise des offres, en précisant la **référence de publication** et **l'intitulé du marché :**

Nom du contact : Astride D. HOUNWEDO (PRMP – MAEP)
Nom de l'Autorité Contractante : Ministère de l'Agriculture, l'Elevage et de la Pêche (MAEP)
Adresse : Secrétariat de la Personne Responsale des Marchés Publics du MAEP, Avenue Jean Paul II – Route de l'aéroport, 2ème Etage bureau 16 de l'Ex Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), 03 BP 2900, Cotonou, République du Bénin.
Adresse électronique : prmpmaep2019@yahoo.com.

**Copie des questions est adressée à :**

Nom du contact : Abdel-Kader SOGLOHOUN (Spécialiste en Passation des Marchés du ProSeR)
Structure : Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR)
Adresse : Direction de l'Elevage à Akpakpa, en face de l'Hôtel du Lac, Bâtiment (Ex PAFILAV),
Tél : (+229) 51 59 77 77 / 97 62 36 74 / 95 79 57 72
Adresse électronique : prosermaep@gmail.com; kevokpake@gmail.com; nounawonhervé@yahoo.fr.

***L'autorité Contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.***

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera publié sur le site Internet de l'Autorité Contractante à l'adresse : www.agriculture.gouv.bj au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

En parallèle, l'autorité contractante peut également publier les éclaircissements dans le média de son choix.

## 18. Date limite de soumission des offres

Les offres devront être remises au Secrétariat de la Personne Responsale des Marchés Publics du MAEP, Avenue Jean Paul II – Route de l'aéroport, 2ème Etage bureau 16 de l'Ex Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), 03 BP 2900, Cotonou, République du Bénin, au plus tard le 19/01/2027 **à 10 heures, heure locale (GMT+1)** en deux versions :

- une *version* papier [un (1) original et un (01) copie] **obligatoire** ;
- une version *numérique scannée format PDF* sur clé USB **obligatoire** (La version numérique devra comprendre les fichiers modifiables des DQE et BPU remplis sur la base de ceux du dossier reçu ou téléchargé).

**En cas de divergence entre les version physique et électronique, la version physique (papier) fait foi.**

L'intitulé du marché et la référence de la publication doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.
Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.
Toute offre arrivée après l'expiration de la date et l'heure limites de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, immédiatement après l'heure limite de dépôt des offres.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

## 19. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le 19/01/2027 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) dans la salle de conférence du Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), sis à Cotonou, Avenue Jean Paul II – Route de l'aéroport, 2ème Etage du bâtiment de l'Ex Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), République du Bénin.

## 20. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

## 21. Langue de la procédure

Toutes les communications de cet appel d'offres doivent être faites en français.

## 22. Base juridique

Le *Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats de la BOAD* disponible sur le site web https://www.boad.org/fr/opportunites/documentation-passation-de-marches/.

**N.B.** L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel d'offres.

Cotonou, le 09/11/2026

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche — Personne Responsable des Marchés Publics — La Personne Responsable

**Astride D. HOUNWEDO**
La Personne Responsable des Marchés Publics